



COIFFURE

CONTEXTE PROFESSIONNEL

Le titulaire du Brevet de Maîtrise de Coiffure est un chef d'entreprise artisanale, un porteur de projet de création ou de reprise d'entreprise, un responsable de salon ou un coiffeur hautement qualifié pouvant suppléer à l'absence du chef d'entreprise (en raison de la réglementation propre à l'activité de coiffeur).

OBJECTIFS

Être capable de :

- Réaliser tous types de coupes (classiques, contemporaines, créatives) pour dames ou messieurs, des colorations et un coiffage technique et créatif en maîtrisant l'utilisation d'outils, techniques et produits.
- Prendre en charge l'organisation et le développement d'un salon de coiffure dans le cadre d'une création/reprise d'entreprise ou de gestion d'un salon pour des entreprises multi-sites.
- Enseigner la coiffure dans les lycées professionnels, les centres de formation d'apprentis et les écoles privées.
- Maîtriser des différents gestes et techniques.
- Transmettre un savoir-faire.

DUREE DE LA FORMATION – DELAI D'ACCES

Le délai moyen d'accès à la formation se situe entre 1 et 6 mois. La formation se déroule sur 2 années en alternance – aménagements possibles : se renseigner au Centre de Formation Marcel Rudloff.

TARIFS

Le coût de la formation est intégralement pris en charge par l'OPCO de l'entreprise dans le cadre du Contrat d'Apprentissage.

<https://www.francecompetences.fr/base-documentaire/referentiels-et-bases-de-donnees/>

MODALITES DE LA FORMATION

- Contrat d'apprentissage
- L'effectif des classes est compris entre 6 et 24 apprentis (en groupes de 12 maximum pour les travaux pratiques)
- La durée moyenne par année de formation est de 13 alternances de 4 jours en présentiel.

MODALITES DE VALIDATION

Les épreuves de certification comportent des épreuves ponctuelles et du Contrôle Continu. Ces épreuves sont écrites, orales et pratiques.

Délivrance d'un diplôme de niveau 5.

BM

BREVET DE MAITRISE

Titre de niveau 5

RNCP N°37528

PUBLICS ET MODALITES D'ACCES - PREREQUIS

Prérequis : être titulaire du BP Coiffure (dérogations possibles : se renseigner auprès du Centre de Formation Marcel Rudloff).

Public « contrat d'apprentissage »
L'employeur inscrit l'apprenti via la [fiche d'inscription](#)

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.



LIEU ET DATE

Lieu : La formation se déroule au Centre de Formation d'Apprentis Marcel Rudloff à Colmar.

Dates : Communiquées lors de l'inscription au CFA

CONTACTS

Centre de Formation d'Apprentis Marcel Rudloff
2 rue des Papeteries 68000 COLMAR

Rodolphe BIRLING

Responsable des relations jeunes-entreprises
Tel : 03 89 21 57 44
Mail : developpeur@cfa-colmar.com

Sophie EDEL

Secrétariat
Tel : 03 89 21 57 40
Mail : inscription@cfa-colmar.com

Thomas ROY

Mise en place des parcours personnalisés
Tel : 03 89 21 57 40
Mail : administrateur@cfa-colmar.com

Myriam LANGROGNET

Référente personnes en situation de handicap
Tel : 03 89 21 57 48
Mail : m.langrognnet@cfa-colmar.com

Site internet : www.cfa-colmar.com

CLIQUEZ ICI



N° 37528



24/04/2023



PROGRAMME

MODULES PROFESSIONNELS

- Pratique Coiffure

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation effectuée en présentiel.
- Pédagogie par objectifs.
- Méthodes actives utilisées : travaux de groupes, exposés, visites d'entreprises, simulations...
- Alternance Entreprise / Centre de Formation.

MODALITES D'EVALUATION

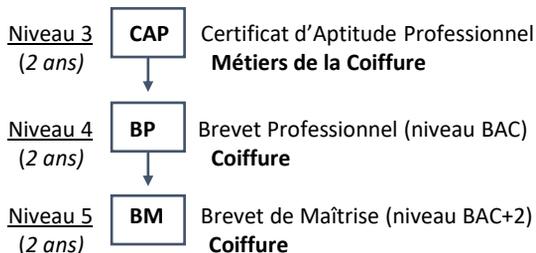
Evaluations formatives :

- Mise en situation professionnelle (Transformation, coupe à plateau en brosse, prestation coiffeur/barbier, composition artistique, mise en boucle, ...)
- Etude de cas
- Constitution, présentation et analyse d'un dossier
- Présentation orale en Français et en langue étrangère
- Evaluations écrites

INTERVENANTS

- L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants diplômés et d'experts professionnels.
- Une référente des troubles de l'apprentissage œuvre à temps plein au CFA pour accompagner les apprentis en difficulté.

FILIERE COIFFURE AU CFA MARCEL RUDLOFF



Pour la poursuite d'études en dehors de l'établissement, se référer à :
<https://www.onisep.fr>

MODULES GENERAUX

- Entreprenariat
- Commercialisation
- Gestion Economique et Financière
- Gestion Ressources Humaines
- Maître d'Apprentissage
- Langue Vivante (Allemand ou Anglais)

MOYENS ET OUTILS

- Matériel et équipement des plateaux techniques de qualité (salons de coiffure de plus de 200 m²)
- Salles informatiques, salle de soutien, tableaux interactifs, vidéoprojecteurs, accès à internet.
- Espace Numérique de Travail (Net YPAREO)

LES PLUS DE L'APPRENTISSAGE

- Contrat de travail rémunéré en fonction de l'âge, de l'année d'exécution du contrat et de la progression dans le cycle de formation.
- Aide au permis de 500 € (à partir de 18 ans).
- Aide au premier équipement (financement de l'OPCO).

Insertion professionnelle :

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr>